

Allocution de
Monsieur Ignazio Cassis,
Chef du Département fédéral des affaires étrangères

Ouverture de la 46^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Enregistrement vidéo
(Genève, le 22 février 2021)

Madame la Présidente du Conseil des droits de l'homme,

Monsieur le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies,

Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies,

Madame la Haute-Commissaire aux droits de l'homme,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs,

Vous souvenez-vous? Cela se passait au Palais des Nations. La salle était comble. L'allocution d'ouverture, cordiale et chaleureuse. Pour un peu, on croirait se souvenir d'une autre époque. Et pourtant, cela ne fait pas si longtemps. Il y a un an seulement, nous avons inauguré ensemble la 43^e session du Conseil des droits de l'homme. Ici, à Genève. Tous dans la même salle.

Aujourd'hui, les choses se passeraient autrement. La pandémie de COVID-19 a bouleversé nos vies et nous a placés devant de nouveaux défis. Dans toutes les régions du monde, on observe une recrudescence des inégalités et des discriminations.

Les progrès advenus dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable sont aujourd'hui menacés. L'effort nécessaire pour rectifier le tir et faire avancer ces objectifs est considérable.

Parallèlement, la pandémie nous a montré combien nos libertés individuelles comptent pour nous. Soudain, nous avons été privés de possibilités qui nous semblaient depuis longtemps acquises: rencontrer des gens, s'embrasser, passer des frontières, voyager.

La pandémie a remis ces libertés fondamentales au premier rang des préoccupations. Nous luttons pour notre liberté de mouvement, certes, mais aussi pour le droit à la vie, à la santé, à la formation.

Pour les minorités et les groupes vulnérables, le tribut d'une pandémie est lourd, non seulement en termes de santé, mais aussi sur le plan économique et social. Il est d'autant plus important que ces plus fragiles d'entre nous puissent faire entendre leur voix et qu'ils aient accès à l'information.

La liberté d'accès à des informations fiables est indispensable si nous voulons, en tant que société, relever les défis d'aujourd'hui. Les journalistes doivent pouvoir exercer leur métier sans craindre les représailles ni trembler pour leur vie. Les idées et les solutions doivent pouvoir circuler librement.

Je souhaiterais alors saluer l'engagement infatigable du Haut-Commissariat aux droits de l'homme et du rapporteur spécial des Nations Unies, qui ont donné des informations utiles aux pays dans leur lutte contre la pandémie, tout en se mobilisant pour la protection des droits de l'homme en ces temps difficiles.

La crise nous a rapprochés. Aujourd'hui, nous sommes plus à même de comprendre que nous devons faire front commun. Face aux enjeux mondiaux, notre réponse doit être planétaire.

Il ne s'agit pas seulement de sortir de la crise, mais de regarder vers l'avenir. L'heure est venue de définir les contours d'un monde post-COVID et l'Agenda 2030 nous en donne le cadre parfait. Elle nous montre clairement que sans libertés fondamentales, aucun développement durable n'est possible.

Mesdames et Messieurs,

«Ce qui nous concerne tous ne peut être résolu que par tous.» Cette déclaration de l'écrivain suisse Friedrich Dürrenmatt, qui aurait fêté ses 100 ans cette année, est plus que jamais d'actualité.

Un problème collectif ne peut se résoudre durablement que si chacun apporte un élément de réponse pour une solution commune.

Les Nations Unies y jouent un rôle clé. La Suisse se félicite que les institutions de l'ONU soient toujours parvenues à poursuivre leurs activités, même en situation de pandémie.

Le Conseil des droits de l'homme, en particulier, a démontré sa résilience et a su réagir rapidement aux événements, adaptant ses méthodes de travail à la nouvelle donne. Dans le contexte volatil et complexe qui est le nôtre, cette flexibilité est essentielle.

Mais la recherche de solutions aux défis mondiaux ne saurait être laissée aux seuls États et organisations internationales. Le secteur privé et la société civile font partie d'un

multilatéralisme inclusif. Ils font partie de la solution et contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable.

Cette collaboration et ces échanges ont tout à fait leur place dans une enceinte prestigieuse comme le Conseil des droits de l'homme.

Je vous invite chaleureusement à participer activement à la création du monde de demain.

Je vous remercie de votre attention.